



13 mars 2020

Message de Mgr Michel Santier évêque de Créteil

Chers chrétiens du diocèse,

La communauté des catholiques se veut solidaire de la Nation et s'engage à respecter les consignes données par l'Etat pour endiguer la propagation du Coronavirus, protéger les personnes les plus fragiles et soutenir le personnel soignant et compétent au service des malades.

En concertation avec les évêques de la Province, je vous invite à entrer dans l'esprit de ce qui a été décidé pour notre diocèse de Créteil.

Etant donné l'interdiction d'organiser des rassemblements dépassant cent personnes, compte tenu de l'affluence habituelle des messes dominicales dans nos diocèses et la difficulté d'en limiter l'accès à cent personnes, il a été décidé, avec l'ensemble des évêques de France, que les messes dominicales n'auraient pas lieu jusqu'à nouvel ordre.

Vous êtes attachés à la messe dominicale qui est un lieu de pause dans votre semaine, où vous vous ressourcez dans la prière, où vous fortifiez votre foi en la Parole de Dieu, la communion au Corps du Christ et la vie fraternelle.

Pour demeurer dans cette communion fraternelle, avec toute l'Eglise, je vous invite le dimanche matin à regarder la messe télévisée diffusée par France 2 dans l'émission Le Jour du Seigneur, ou entendre celle diffusée par France-Culture, ou le dimanche soir regarder celle diffusée par KTO.

Vous pouvez aussi prier ensemble en famille avec l'Evangile du jour ou vous recueillir personnellement dans les églises qui demeureront ouvertes, et vivre aussi l'adoration eucharistique.

Vous pouvez aussi prier Marie sous le vocable de Notre-Dame des Miracles dont la statue se trouve à l'église Saint-Nicolas à Saint-Maur des Fossés, ou Notre-Dame de Créteil à la cathédrale.

Vous appuyant sur la foule nombreuse de tous ceux qui nous ont précédé dans la foi, vous demanderez à Marie, protectrice de tous ses enfants, qu'elle intercède auprès de son Fils pour qu'il déploie la force de salut qu'il a acquise par le don de sa vie sur la Croix, pour protéger le monde entier, l'Europe, la France, notre département de la propagation du Coronavirus.

Les scrutins pourront être vécus en petits groupes.

Dans la semaine, les assemblées ne dépassant pas cent fidèles, la messe pourra être célébrée. Ceux qui prient le Rosaire, qui vivent le chemin de Croix ou l'adoration, ou la prière des heures, pourront continuer à le vivre, persévérants dans la prière, l'écoute de la Parole de Dieu, la communion fraternelle, comme les premiers chrétiens.

Nous sommes invités à prendre soin des plus fragiles, à ce que leur soit portée la communion à domicile, avec les précautions nécessaires.

La fermeture des écoles entraîne celle des catéchismes pour un temps, de même celle des aumôneries.

Les baptêmes, les mariages et les obsèques pourront se célébrer avec une assemblée inférieure à cent personnes.

Dans l'épreuve souvent les français ont su se rassembler. De même, entre chrétiens, en ce temps où nous accompagnons les catéchumènes vers leur baptême, suivons Jésus-Christ qui est le chemin, la vérité et la vie.

Je fais confiance aux prêtres pour qu'ils vous accompagnent avec souplesse dans cette épreuve.



+ Michel SANTIER
Votre évêque